



صندوق الضمان المركزي
ⵜⴰⵎⴻⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴻⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴻⵔⴰⵏⵜ
CAISSE CENTRALE DE GARANTIE

Communiqué de presse

La Caisse Centrale de Garantie organise le « 3ème Forum International sur la Garantie Institutionnelle » Les 26 et 27 octobre 2017 à Marrakech

La Caisse Centrale de Garantie organise, les 26 et 27 octobre 2017 à Marrakech, la 3ème édition du Forum International sur la Garantie institutionnelle dans la région MENA sous le thème : « La garantie institutionnelle : catalyseur du développement de l'entrepreneuriat et des TPME dans la région MENA ».

Ce forum d'envergure internationale vise à présenter les meilleures pratiques en matière de garantie institutionnelle dans la région MENA et dans le monde et à identifier les axes de développement des systèmes de garantie des pays de la région.

Intervenant en ouverture du forum, M. Hicham ZANATI SERGHINI, Directeur Général de la CCG a souligné l'importance de la thématique de cette rencontre qui met en exergue le rôle de la garantie dans l'amélioration de l'accès au financement et de son impact sur le développement économique et social de chaque pays.

Il a rappelé à ce titre que la question de l'accès au financement est universelle tant elle se pose avec acuité dans les différentes économies, même les plus avancées, ajoutant que c'est un sujet qui nous préoccupe particulièrement, dans notre région eu égard aux nombreux défis posés.

Tout en soulignant les similitudes qui existent entre les différents pays de la région, notamment en termes de culture, de structures économiques, d'opportunités et de défis, M. SERGHINI a rappelé l'existence de spécificités qui font la particularité du modèle de chaque système de garantie.

Il a rappelé que la garantie institutionnelle au Maroc remonte à 1949, date de création de la Caisse Centrale de Garantie qui compte parmi les instruments d'intervention privilégiés de l'Etat en matière de financement du développement économique et social. La CCG a connu plusieurs étapes et évolutions dont la

plus importante en 2007 lorsque les pouvoirs publics ont initié une réflexion sur le devenir du système de garantie dans l'objectif de rationaliser et de renforcer son intervention.

Une vision stratégique a ainsi été mise en place en 2009 consacrant le rôle de la CCG en tant qu'acteur public unique en matière de garantie institutionnelle.

Grâce à cette stratégie, la CCG a enregistré des résultats positifs avec une évolution exponentielle de son activité en faveur des entreprises dont le volume des crédits garantis a quadruplé au cours des dernières années.

M. SERGHINI a également souligné l'expérience pionnière menée par le Maroc en matière de facilitation de l'accès au financement du logement, grâce à la garantie institutionnelle, en faveur de milliers de familles à revenu modeste ou non régulier qui étaient auparavant exclues du circuit classique du financement bancaire.

La garantie a ainsi réussi à jouer le rôle de levier et de catalyseur du financement permettant de produire de l'additionnalité qui est la finalité ultime de tout système de garantie.

Organisé pour la première fois au Maroc, après la Jordanie et l'Egypte, le 3^{ème} Forum International sur la Garantie institutionnelle vise à renforcer la coopération entre les institutions de garantie de la région et s'inscrit dans le cadre de la dynamisation de l'action du réseau des organismes de garantie de la région MENA.

Le Forum est structuré autour de quatre panels principaux. Il s'agit de l'état des lieux et perspectives de la garantie institutionnelle dans la région MENA, le partenariat entre institutions de garantie et banques, le financement et la supervision des institutions de garantie et enfin les perspectives des institutions de garantie face aux évolutions du paysage financier : inclusion financière, financement des ménages, finance participative et financement des startups.

Les institutions de garantie de la région MENA présentes au forum englobent en plus du Maroc, pays hôte, l'Egypte, l'Arabie Saoudite, la Jordanie, la Tunisie, l'Algérie, le Liban et le Qatar.